



Privas, le 11 avril 2023

**Déclaration préalable au
Comité social d'administration du avril 2023
(2^{ème} convocation)**

Madame la présidente,

«La foule» n'a «pas de légitimité» face « au peuple qui s'exprime à travers ses élus», dit Macron. (21/03/2023)

Que penser de la « légitimité » du résultat du 49,3 qui valide la réforme des retraites alors que 90 % des actifs sont « contre » ?

Que dire de la « légitimité » d'un président, certe démocratiquement élu, qui n'a obtenu les voix que de 20,07 % des inscrits au 1^{er} tour de la présidentielle et 38,50 % au 2^{ème} tour ?

Le 16 février, alors que des centaines de milliers de citoyens défilaient contre la réforme des retraites, Emmanuel Macron remettait les insignes de la Légion d'Honneur à Jeff Bezos (fondateur d'Amazon et roi de l' »optimisation « fiscale). Dans la lutte des classes, il y a longtemps que le président a choisi son camp ... celui des riches.

Et il nous le prouve encore une fois avec SON projet de réforme des retraites ! En effet, alors qu'il suffirait de taxer de 1 % la fortune des plus riches qui est passée de 200 à 1000 milliards d'euros en 10 ans, il a délibérément choisi de faire supporter le financement du futur déficit des retraites sur les plus pauvres et les classes moyennes.

Notre ministre, Bruno Le Maire, est un bon VRP et ce n'est donc pas un hasard s'il est là !

En effet, en août 2022, lors de l'université d'été du Medef, il a lancé « je ne sais pas ce que c'est un super profit... je sais que les entreprises doivent être profitables, c'est tout ce que je sais »...

Les sociétés d'autoroute lui en sont éternellement reconnaissantes car elles sont super profitables !

De plus, en dépit de l'inflation galopante, de la guerre en Ukraine, en 2022, les entreprises du CAC 40 ont dégagé plus de 150 milliards d'euros de bénéfice ... si ce ne sont des super profits alors comment les qualifier ?

Mais à quoi servent-ils ?

A investir ? Non, ou alors à la marge !

A augmenter les salaires ? Insuffisamment compte tenu de l'inflation !

A relancer le made in France et donc à relocaliser. Un mirage !

Non, le capital est une machine à enrichir le capital, ce qui coûte un pognon de dingue !

56,5 milliards d'euros de distribution... Les riches remercient Emmanuel Macron avec le Prélèvement Forfaitaire Unique à 30 % et la baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 %.

Merci encore Emmanuel Macron pour l'assistanat de ces grandes entreprises qui bénéficient en priorité des 200 milliards d'euros d'aides (8,5 % du PIB aujourd'hui contre 2,7 % en 2000) !!

Pour reprendre un slogan -ante- fusion : « de l'argent, il y en a, aux impôts nous on sait ça ! »

Dernier rapport en date, celui du Conseil des Prélèvements Obligatoires (CPO) sur la TVA qui représente 37,9 % des recettes encaissées (contre 23,8 % pour l'IR et 18,9 % pour l'IS).

La question de la fraude à la TVA a attiré l'attention du CPO. La Cour des Comptes l'a évalué environ 20 milliards et l'Insee à 26 milliards.

Que fait notre ministère pour lutter contre la fraude et récupérer les milliards qui pourraient financer nos retraites, la santé, l'éducation nationale... Pas grand-chose et il diminue même le nombre de postes dans les services de contrôle (cf les suppressions d'emplois en Ardèche au PUC, dans les Sip depuis plusieurs années...).

Dans l'actualité la pratique du CumCum est à nouveau sur la sellette

C'est une opération inédite et d'ampleur qui s'est déroulée ce mardi 28 mars 2023 : 4 banques françaises et une banque étrangère font l'objet de perquisitions dans le cadre d'enquêtes ouvertes en décembre 2021 par le Parquet National Financier.

Ces perquisitions conduites de manière simultanée au siège des 5 établissements financiers mobilisent des effectifs considérables : 160 enquêteurs du Service d'enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF) rattaché à Bercy, 16 magistrats répartis sur les différents sites et 6 magistrats allemands du parquet de Cologne (Source Le Monde 28/03/23).

La Société générale, BNP Paribas, Exane (filiale de BNP Paribas), Natixis (groupe BPCE) et HSBC (établissement bancaire britannique) sont soupçonnés de blanchiment de fraude fiscale aggravée. BNP et Exane sont de surcroît soupçonnées de fraude fiscale aggravée.

Pour mémoire, en 2018, étaient révélées des pratiques d'évitement de l'impôt, appelé « CumCum ».

Sous cette appellation se cachent différents schémas d'évasion fiscale colossaux (dits CumCum interne et CumCum externe), entraînant 150 Mds d'euros de pertes de recettes fiscales pour plusieurs États européens, dont 30 Mds pour la France ! La pratique du CumCum interne consiste pour un actionnaire d'une entreprise à transférer la propriété de ses actions quelques jours avant la distribution de dividendes à une banque française, exonérée pour partie de la taxe sur les dividendes. Après le paiement des dividendes, les actions et les dividendes sont restitués au propriétaire initial. Avec CumCum externe, le schéma se complexifie en faisant intervenir des sociétés-écran et des établissements bancaires étrangers, tout en utilisant des conventions fiscales favorables.

Si le CumCum peut être présenté comme une pratique légale d'optimisation fiscale, au regard de l'énergie dépensée pour mettre en place des opérations complexes dans le seul but de contourner l'impôt sur les dividendes dû par les actionnaires d'entreprises, cette pratique franchit la ligne rouge et relève alors de ce qui pourrait être un abus de droit, constitutif de fraude fiscale.

Et c'est d'autant plus vrai si le gain fiscal obtenu (c'est-à-dire l'impôt éludé) fait l'objet d'un partage entre l'établissement bancaire et son client.

La France s'est, certes, dotée en 2018 d'un « bouclier anti CumCum », mais dès sa création, ce bouclier avait suscité de nombreux débats (notamment de

parlementaires) regrettant que le dispositif mis en place était insuffisant et ne concernait que le CumCum interne écartant de facto le CumCum externe.

A la lumière des perquisitions opérées, ce 28 mars et sans préjuger des suites de cette affaire, la démonstration est faite que la fraude ne cesse de se développer et de se complexifier.

Pour la combattre, Solidaires Finances Publiques rappelle l'urgence de se doter de moyens législatifs efficaces, de moyens humains en nombre suffisant et de moyens matériels opérants nécessaires pour combattre l'évasion et la fraude fiscales.

Incroyable calendrier et télescopage de l'actualité : il manque 13 Mds dans la caisse des retraites et la pratique des CumCum coûte 30 Mds à la France....

Il nous sera certainement répondu que ce ne sont pas les mêmes caisses et nous rétorquerons qu'au lieu de nous faire travailler plus, il nous faut des moyens pour assurer les rentrées fiscales éludées !

Soutenues par des millions de travailleuses et travailleurs mobilisés depuis bientôt 3 mois dans toute la France pour le retrait de la réforme des retraites, nos 8 organisations syndicales ont été reçues le 5 avril par la Première ministre.

A cette occasion, nous lui avons une fois de plus redit combien sa réforme est aussi injuste que brutale ! Injuste parce qu'elle aggrave les inégalités déjà présentes dans le système actuel. Brutale parce qu'aucune urgence, pas même comptable, ne justifiait d'aller ainsi au pas de course et d'escamoter la consultation des partenaires sociaux. A aucun moment, nos propositions alternatives de financement n'ont été prises au sérieux. Quant au processus parlementaire, on sait à quel vice démocratique a conduit le refus de le mener à son terme.

A la crise sociale, s'ajoute aujourd'hui la crise démocratique ! Nos concitoyens qui ont très largement et très pacifiquement exprimé leur opposition à cette réforme ne comprendraient pas que leur mobilisation et, à travers elle, leur parole soit ignorée. Nous avons donc redit à la Première ministre qu'il ne saurait y avoir d'autres issues démocratiques que le retrait du texte.

La Première ministre a répondu qu'elle souhaitait maintenir son texte. Une décision grave. Cette réforme est refusée par la quasi-totalité de la population. Il faut la retirer. Nous refusons de tourner la page et d'ouvrir, comme le propose le gouvernement, d'autres séquences de concertation sur des dossiers aussi divers que le plein emploi ou le partage des richesses.

Chacune de nos organisations, sur chacun des dossiers suggérés, pourra formuler le moment venu des propositions de nature à améliorer l'existence de nos concitoyens. Mais le moment n'est pas venu ! La vie des travailleuses et travailleurs que nous représentons et que nous défendons n'est pas réductible à un enchaînement de séquences. Le report à 64 ans de l'âge légal de départ en retraite aura sur la vie de nos concitoyens, sur leur santé, sur leurs projets des conséquences très concrètes. C'est pourquoi nous ne retournerons pas à la table des concertations comme si de rien n'était et appelons une fois encore au retrait pur et simple du texte.

Nous en appelons à la sagesse du conseil constitutionnel qui doit entendre la juste colère des travailleuses et travailleurs.

Enfin, nous appelons les travailleuses et les travailleurs à se joindre massivement aux nombreux cortèges qui défileront dans toute la France ce jeudi 13 avril pour dire une douzième fois non à la réforme des retraites.

Madame la présidente,

Comme le projet de réforme des retraites ... le NRP a été rejeté par 90 % des agents du département et par de très nombreux élus mais celui-ci a été quand même mis en place. Pire alors qu'une certaine stabilité était soi-disant garantie jusqu'en 2026, la création d'un SDIF est à l'ordre du jour de ce CSAL. Pourtant la DG avait retoqué le projet initial de Monsieur Grangeret qui prévoyait lui aussi sa création dans la mouture initiale du NRP ! Comprenez qui peut !

Les directeurs changent mais la méthode non !

Malgré nos demandes répétées de réaliser un état des lieux exhaustif et sincère avant fusion lors des précédentes opérations liées au NRP, vous continuez de ne pas tenir compte de toutes les charges.

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- les fichiers issus des traitements batch MDC « Mutations de cotes », qui sortent deux fois par semaine avec un grand batch supplémentaire en Août. Ces fichiers font ressortir les affaires à créer, les affaires contentieuses, les impositions supplémentaires et les liens « lot-local » suite aux liaisons automatiques entre FIDJI, BNDP et MAJIC. Ces listes sont de plus en plus épaisses et en augmentation du fait du retard du SPFE.

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- les listes BNDP hebdomadaires dont le suivi est effectué avec le programme ANO BNDP (il s'agit notamment des mutations aux nouveaux propriétaires et des états descriptifs de division). Il semblerait que les anomalies « EDD » ne soient pas traitées par la cellule foncière du SIP d'Aubenas depuis sa création. En effet, seules les anomalies BNDP simples sont traitées par l'antenne accueil du SIP, agents non formés au foncier. Aussi les anomalies non traitées sont les plus complexes (notamment les EDD) et nécessiteront plus de temps.

Depuis l'intervention du SAPF de Guingamp en soutien du SPFE, il y a une centaine d'anomalies BNDP en plus par semaine soit + 1000 à ce jour. Il ne sera donc pas possible d'avoir terminé le traitement de ces anomalies pour le déchargement D4 compte-tenu du retard cumulé, ce qui générera des RS et des contentieux supplémentaires.

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- les anomalies MAJIC, qui découlent des créations ou des modifications faites dans MAJIC : il y a un listing deux fois par an dont un après le déchargement D2 et dont les corrections doivent être apportées avant D4. Est-ce que les SIP ont pu corriger ces anomalies ?

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- les listes concaténées qui sortent toutes les semaines, liées aux divisions de parcelles afin d'affecter les bâtiments sur les nouvelles parcelles créées. Les SIP ont-ils pu traités ces listes ? Si non, combien d'anomalies restent à traiter ?

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- les listes « économiquement faible » (ECF) : êtes-vous en mesure d'évaluer le retard pris dans leur traitement ?

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- les évaluations d'office, les contentieux : connaissez-vous le nombre de dossiers qui restent à traiter ?

En effet, vous omettez de quantifier les charges de travail et les restes à traiter concernant :

- e-contacts : la mise en place de GMBI et GESLOC (module SURF pour les autorisations d'urbanisme) entraîne une hausse des e-contacts alors qu'il y a déjà beaucoup de retards dans leurs traitements (700 au 24/03/2023 pour le SIP d'Aubenas).

Comment les agents pouvaient-ils assurer le suivi de ses listes sinon « en manuel » car depuis novembre 2022 LASCOT a été arrêté et la fonctionnalité de SURF n'est active que depuis 2 semaines.

Concernant les applications :

Le module SURF :

Suite à l'intégration des autorisations d'urbanisme issues de Lascot dans le fichier SURF les services galèrent car :

- SURF permet uniquement une recherche par parcelle : les recherches à partir du nom ou de l'autorisation d'urbanisme ne fonctionnent toujours pas ;
- le bloc note a été repris à hauteur de 500 caractères, ce qui ne permet pas de prendre connaissance des annotations précédentes dans leur intégralité ;
- du fait du retard dans FIDJI des incohérences apparaissent au niveau des parcelles et des personnes et alimentent les anomalies SURF ;
- la liste des fiches à traiter dans SURF (qui sont des anomalies à corriger) ne permet pas l'affichage de plus de 50 fiches alors qu'il existe plus de 650 fiches dans le tableau reçu par la direction !!

Le module EVALOC « allégé » fournit seulement depuis mi-mars la liste des déclarations à traiter et laisse perplexe car il ne fait ressortir que 6 déclarations pour les locaux professionnels, quant aux locaux d'habitation seul le message « gateway time-out » s'affiche.

La consultation et le traitement par les services des déclarations déposées dans EVALOC devaient être possibles à compter du 05/04/2023. Le 06/04/2023 ça ne fonctionne toujours pas...

L'intégration des autorisations d'urbanisme créées à compter de septembre 2022 était prévue le 24/02. Elles seront intégrées après D4, peut-être ou pas...

Le module Gestion TU n'est toujours pas opérationnel car il dépend de l'intégration des autorisations d'urbanisme.

De ce qui précède vous comprendrez, sans surprise que nous ne pouvons siéger au CSAL de l'Ardèche.

Toutefois nous reproduisons ci-après la chanson des Rosies : pour celles et ceux qui n'auraient pas eu la chance de participer à ce mouvement historique contre la réforme des retraites ...

Les représentants de Solidaires Finances Publiques 07

Frédéric VIDALENCHE

Joël MOUNIER

Carine ROYAU

Sébastien BARRET

Nadia VOLLE

Céline COQUELET

SIE PRIVAS Antenne LE TEIL

SIE ANNONAY antenne TOURNON

SIE PRIVAS Antenne AUBENAS

DDFIP SFDL

SIP AUBENAS

DDFIP EDR



%
attac

NOUS, ON VEUT VIVRE !

(Sur l'air de *I will survive*)

Macron a d'ja fait l'coup,
il y a 3 ans de ça
Son projet contre les retraites,
on n'en veut toujours pas

Cette réforme est injustifiée,
le système n'est pas en danger
Nous on n'veut pas,
perdre notr' vie à la gagner

Mais pour Ma-cron, Borne
et Macron,
peu importe que les comptes
soient bons, que cette réforme
soit régression
Ils veulent moins de dépenses
publiques,
soit disant pour gagner du fric,
Mais c'est surtout troquer nos
vies pour le profit des fonds
d'pensions

Refrain
Jusqu'au tombeau,
pour les prolo
64 ans non !
la retraite il la faut avant
Vivre en bonne santé, avec eux
c'est pas gagné
Les riches okay...
mais les précaires eux vont crever
Nous on veut vivre,

pas juste survi-ivre
Vivre dignement, vivre
déceimment, profiter de nos
p'tits enfants
La retraite à 60 ans,
bosser mieux et moins
longtemps
Nous on veut vivre !
Nous on veut vi-i-ivre !

Justi-ice !

On a plein de solutions pour faire
autrement,
et si par exemple on travaillait
mieux et moins longtemps
Augmentation des p'tits salaires,
un vrai système égalitaire
Pour les ouvriers,
respect des pénibilités
Et pour les femmes,
qui triment qui rament
L'égalité et la fin de la misère
des salaires
Leur permettre de travailler
Sans les bambins à s'occuper
Et pour tout l'monde, jeune comme
vieux, une retraite juste et solidaire

Refrain
Jusqu'au tombeau,
pour les prolo

64 ans non !
La retraite, il la faut avant!
Vivre en bonne santé, avec eux
c'est pas gagné
Les riches okay...
mais les précaires eux vont
crever
Nous on veut vivre,
pas juste survi-ivre
Vivre dignement, vivre
déceimment, profiter de nos
p'tits enfants
La retraite à 60 ans,
bosser mieux et moins
longtemps
Nous on veut vivre !
Nous on veut vi-i-ivre !
Nous on veut vi-i-iiiivre !

[pont musical 4 temps]

Vivre dignement, vivre
déceimment, profiter de nos
p'tits enfants
La retraite à 60 ans,
bosser mieux et moins
longtemps
Nous on veut vivre !
Nous on veut
vi-i-ivre !
Justi-iiice !



Macron a d'ja fait l'coup,
Y a 3 ans de ça
Son projet contre les retraites
On n'en veut toujours pas

Cette réforme est injustifiée
Le système n'est pas en danger
Nous on n'veut pas
Perdre not' vie à la gagner

Mais pour Macron, Borne et Macron,
Peu importe que les comptes soient bons,
Que cette réforme soit régression
Ils veulent moins de dépenses publiques,
Soi-disant pour gagner du fric
Mais c'est surtout troquer nos vies
Pour les profits des fonds de pension..

REFRAIN

**Jusqu'au tombeau
Pour les prolos
64 ans : NON,
la retraite il la faut avant
Vivre en bonne santé //
avec eux, c'est pas gagné
Les riches OK
Mais les précaires, eux vont crever
NOUS on veut vivre
Pas juste survivre
Vivre dignement, vivre décemment
Profiter de nos petits enfants
La retraite à 60 ans
Bosses mieux et moins longtemps
Nous on veut vivre
Nous on veut vivre ...**

Justice ...

On a plein de solutions
Pour faire autrement
Et si par exemple on travaillait
Mieux et moins longtemps
Augmentation des p'tits salaires
Un vrai système ÉGALITAIRE
Pour les ouvriers
Respect des pénibilités

Et pour les femmes
Qui triment, qui rament
L'égalité, la fin d' la misère des salaires
Leur permettre de travailler
Sans les bambins à s'occuper
Et pour tout l'monde,
Jeunes-comme vieux,
Une retraite JUSTE et SOLIDAIRE

REFRAIN

**Jusqu'au tombeau
Pour les prolos
64 ans : NON,
la retraite il la faut avant
Vivre en bonne santé :
avec eux c'est pas gagné
Les riches OK
Mais les précaires, eux vont crever
NOUS on veut vivre
Pas juste survivre
Vivre dignement, vivre décemment
Profiter de nos petits enfants
La retraite à 60 ans
Bosses mieux et moins longtemps
Nous on veut vivre
Nous on veut vivre ...**

Justice ...